

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

6^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 15 novembre 2012

CG 12/6^{ème}/III-01

L'an deux mil douze, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset., Tabarly et Viguié.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE COLLÈGES

Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur notre politique départementale en matière de collèges.

A - POINT SUR LES EFFECTIFS

Tout d'abord, je tiens à vous indiquer que cette rentrée s'est très bien déroulée dans nos 17 collèges publics.

Au plan des effectifs, un total de 9 860 élèves a été enregistré qui résulte du constat définitif établi par l'Inspection Académique en octobre 2012. On note une augmentation de 294 enfants.

Vous trouverez en annexe 1, le détail des effectifs collège par collège.

B - INVESTISSEMENT

1 - Travaux annuels

Concernant toutes les opérations votées en 2012, je vous informe que ces **travaux sont quasiment terminés**. Je vous invite à consulter l'annexe 2 qui recense la programmation de ces travaux annuels et son état d'avancement, sur 59 opérations :

- **56 sont achevées,**
- **3 seront réalisées avant la fin de cette année.**

Lors du vote du budget primitif de 2012, une autorisation de programme de 25 000 € a été adoptée pour les interventions urgentes.

Au vu du solde de cette ligne à ce jour je vous propose, afin d'anticiper d'éventuels imprévus au moment où nous commençons la saison de chauffe, de prévoir une augmentation de l'autorisation de programme 2012 de **24 000 €** (4 000 € sur le 231.312 - 221 et 20 000 € au 231.7.312 - 221 avec inscription des crédits de paiement correspondants).

2 - Travaux pluriannuels

Programme prévisionnel d'investissement

(article 2382 - sous-fonction 221)

Lors de chaque session, je souhaite faire un point sur le **Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012** qui représente près de 28 millions d'euros. A l'occasion de cette décision modificative, je vous invite à consulter l'annexe 3 qui détaille l'ensemble des opérations relatives à ce programme et fait apparaître le phasage, l'état d'avancement et le coût, sur 52 opérations :

- **36 sont terminées,**
- **8 sont en cours,**
- **8 restent à réaliser.**

Pour le collège Jean de Prades à Castelsarrasin, suite à un diagnostic amiante, des travaux complémentaires de traitement sont nécessaires. De plus, la réglementation thermique 2012, nous préconise un coefficient d'isolation supérieur à l'existant. Il convient donc de procéder à une isolation intérieure supplémentaire.

Je vous propose donc d'augmenter l'autorisation de programme 2009 de **130 000 €**

Mise aux normes de la demi-pension et du bâtiment Alti – Grisolles
(article 2317312 - sous-fonction 221)

Je vous rappelle que nous avons voté à l'occasion de la décision modificative n° 1 de 2010 une autorisation de programme de 1 080 000 € pour la mise aux normes de la demi-pension et du bâtiment Alti au collège Jean Lacaze à Grisolles.

Le bâtiment Alti a été livré à la rentrée de septembre 2012 et comprend trois salles de classe et l'aménagement d'un atelier agent. La Direction du Patrimoine et de l'Immobilier a été chargée de la maîtrise d'oeuvre.

Nous disposons donc d'une capacité d'accueil supplémentaire sur cet établissement de 60 places.

Concernant la mise aux normes de la demi-pension, l'appel d'offres travaux a été lancé. Cette opération commencera en février prochain, pour une livraison à la rentrée de septembre 2013.

3 – Transfert des collèges en pleine propriété à titre gratuit

L'article L213-3 du code de l'éducation modifié par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 – article 79 JORF 17 août 2004 en vigueur le 1er janvier 2005 précise que :

- Le Département est propriétaire des locaux dont il a assuré la construction et la reconstruction.
- Les biens immobiliers des collèges appartenant à l'Etat à la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales lui sont transférés en pleine propriété à titre gratuit. Ce transfert ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires.
- Les biens immobiliers des collèges appartenant à une commune ou un groupement de communes peuvent être transférés en pleine propriété au Département, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties. Lorsque le département effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension, ce transfert est de droit, à sa demande, et ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires.

Suite à cette loi, il y a lieu de régulariser cette situation en entamant les démarches.

Je vous propose donc de donner délégation à la commission Permanente pour examiner au cas par cas chaque dossier.

4 – Installations sportives

Je vous rappelle, au delà de l'acquisition du gros matériel d'éducation physique et sportive, que le Conseil Général assure à 100 %, et des interventions urgentes, que nous réalisons en partenariat financier avec les communes d'implantation, que le Département s'est engagé dans deux programmes importants d'investissement :

- d'une part, un programme de mise à niveau, de réhabilitation, de mise en conformité et en sécurité des gymnases (PPIG),
- d'autre, part un programme pluriannuel de construction de gymnases pour les établissements non dotés ou partiellement dotés.

Pour ce qui concerne le PPIG, vous trouverez en annexe 4 un tableau synthétique des opérations programmées et de l'état d'avancement des travaux.

Sur 19 opérations programmées entre 2008/2009 et 2012/2013 :

- **10 sont réalisées,**
- **4 sont en cours,**
- **5 restent à réaliser.**

S'agissant des constructions, le tableau ci-après récapitule la programmation validée lors de notre session pour le vote du budget primitif de 2012 :

Communes	Équipements à réaliser	Coût prévisionnel (TTC)	Participation communale
Grisolles - collège Jean Lacaze	salle de gymnastique (30 m x 20 m)	1 200 000 €	501 672 €
Montech - collège Vercingétorix	salle de sports collectifs (48 m x 26 m)	3 000 000 €	1 503 344 €
	salle de gymnastique (30 m x 20 m)	1 200 000 €	501 672 €
Montauban - collège Azaña	salle de sports collectifs (48 m x 26 m)	2 400 000 €	0 €
	salle de gymnastique (30 m x 20 m)	1 200 000 €	0 €
Total		9 000 000 €	2 506 688 €

Pour le gymnase du collège Vercingétorix, le maître d'ouvrage délégué a été désigné conformément au calendrier établi. Ce mandataire est à ce jour dans la phase des procédures de lancement du concours d'architecte, qui sera suivie des démarches d'APS et d'APD.

Pour le gymnase du collège Jean Lacaze à Grisolles, la consultation pour la désignation du maître d'ouvrage délégué a été lancée et les offres réceptionnées. La désignation du mandataire sera effective dans les prochains jours. Il sera chargé en suivant, de lancer toutes les démarches relatives au choix du maître d'oeuvre de cette opération.

Le gymnase du collège Manuel Azaña, pour sa part, nécessite comme cela a déjà été évoqué, un traitement spécifique lié, non seulement au parti architectural fort de l'établissement et au terrain d'emprise limité, mais aussi au fait qu'il sera destiné à un usage exclusif des collégiens, compte tenu de la non participation financière de la commune de Montauban. Le programme technique de construction vous sera proposé à l'occasion du vote du budget primitif de 2013, après avis et prescription de l'équipe d'architecte ayant réalisé le collège.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce dossier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre du programme annuel de travaux d'entretien, de travaux à thèmes, du programme prévisionnel d'investissement et des installations sportives ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 231312 - sous-fonction 221 (interventions urgentes dans les collèges propriété du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2012 de 4 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants ;

- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2317312, sous-fonction 221 (interventions urgentes dans les collèges reçus au titre d'une mise à disposition du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2012 de 20 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants ;
- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2009 concernant la ligne budgétaire article 2382 - sous-fonction 221 (programme prévisionnel d'investissement) de 130 000 € ;
- Autorise, conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, Monsieur le Président à lancer les démarches pour le transfert des collèges en pleine propriété à titre gratuit et donne délégation à la Commission Permanente pour l'examen de chaque dossier ;
- Prend acte des opérations programmées et de l'état d'avancement des travaux concernant le programme prévisionnel d'investissement dans les gymnases 2008-2014 (annexe 4) ainsi que de l'avancement tel que présenté des démarches concernant les constructions programmées et validées lors du budget primitif de 2012 (collèges Jean-Lacaze à Grisolles, Vercingétorix à Montech et Azana à Montauban).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**ANNEXE 1
EFFECTIFS ET CAPACITÉS D'ACCUEIL PAR COLLÈGE**

COLLÈGES	CAPACITE ACCUEIL			EFFECTIFS 2010					EFFECTIFS 2011					EFFECTIFS 2012				
	CLG	SEGPA	TOTAL	CLG	SEGPA	ULIS	MGI	TOTAL	CLG	SEGPA	ULIS	MGI	TOTAL	CLG	SEGPA	ULIS	MGI	TOTAL
BEAUMONT DE LOMAGNE Théodore Despeyrous	440		440	352				352	362				362	399				399
CASTELSARRASIN Jean de Prades	580	96	676	546	62		5	613	552	58		5	615	591	61		15	667
CASTELSARRASIN Pierre Flamens	480		480	458		11		469	491		11		502	465		11		476
CAUSSADE Pierre Darasse	900	96	996	737	58	12		807	785	55	13		853	776	59	14		849
GRISOLLES Jean Lacaze	600		600	588				588	603				603	647				647
LABASTIDE SAINT PIERRE Jean-Jacques Rousseau	550		550	492				492	511				511	560				560
LAFRANCAISE Antonin Perbosc	450		450	399				399	409				409	412				412
LAUZERTE Pays de Serres	380		380	278				278	294				294	294				294
MOISSAC François Mitterrand	900	96	996	521	41	11		573	514	41	10		565	524	36	11		571
MONTAUBAN Manuel Azaña	400	96	496	355	63	23		441	437	64	18		519	466	61	23		550
MONTAUBAN Ingres	1 200		1 200	805		9		814	797		18		815	865		18		883
MONTAUBAN Jean Jaurès	650		650	609				609	654				654	659				659
MONTAUBAN Olympe de Gougès	900	96	996	729	88	11		828	707	93	10		810	707	90	12		809
MONTECH Vercingétorix	400		400	501		11		512	560		8		568	549		12		561
NÈGREPELISSE Jean-Honoré Fragonard	650		650	565				565	586				586	603				603
SAINT ANTONIN NOBLE VAL Pierre Bayrou	360		360	252				252	270				270	265				265
VALENCE D'AGEN Jean Rostand	840	48	888	585	25	11		621	594	26	10		630	615	29	11		655
TOTAL.....	10 680	528	11 208	8 772	337	99	5	9 213	9 126	337	98	5	9 566	9 397	336	112	15	9 860

Annexe 2 : Programme Annuel de Travaux 2012

COLLEGES 1 037 500 €	TRAVAUX D'ENTRETIEN 234 000 €	SECURITE-HYGIENE 208 000 €	½ PENSION INTERNAT 92 000 €	CHAUFFERIE 15 000 €	ACCESSIBILITE HANDICAPES	LOGEMENTS DE FONCTION 63 000 €	CLOS ET COUVERT 377 000 €	ENTRETIEN COURS 48 500 €
Beaumont-de-Lomagne T. Despeyrous								
Castelsarrasin Flamens	Aménagement du foyer Peinture couloirs bât. CDI et bât. Maternelle	Mise en place blocs « sortie secours » Sécurisation salle informatique Réfection sanitaires self					Remplacement menuiseries logement Réfection de toiture « Bât. Maternelle »	
Castelsarrasin Jean de Prades	Réfection bureaux administration	Réfection sanitaires garçons extérieurs				Réfection logement Principal-Adjoint		Mise en place d'un portail
Caussade Pierre Darasse	Rénovation bât. Techno	Mise aux normes incendie	Mise aux normes installation eau chaude			Réfection logements Principal et Principal- Adjoint	Mise en place menuiseries demi- pension Rénovation toiture cuisine	Mise en place d'une clôture
Grisolles Jean Lacaze	Pose protection murales couloirs Climatisation local serveur	Mise aux normes incendie						
Labastide-St Pierre J.J Rousseau	Réfection du hall d'entrée Remplacement dalles faux plafond	Mise aux normes incendie et électriques		Mise aux normes locaux chaufferie			Remplacement de menuiseries Travaux d'étanchéité zone demi- pension	Mise en place portail et clôture côté sanitaires
Lafrançaise Antonin Perbosc	Réfection de salles de classe	Mise aux normes incendie Mise en place VMC					Réfection toiture du préau	
Lauzerte Pays de Serres								Mise en place de clôtures
Moissac F. Mitterrand	Réfection couloirs salle personnels Mise en place porte foyer	Extension alarme anti-intrusion						
Montauban Azaña		Sécurisation des rambardes Assainissement vide sanitaires	Ventilation du local plonge				Mise en place de stores à la Segpa	
Montauban Ingres		Mise en place portes coupe-feu					Réfection des toitures	
Montauban Jean Jaurès	Rénovation hall et cage escalier « Bât. 82 »			Mise en place régulateur sous-station			Rénovation des toitures	
Montauban O. de Gougues		Réfection des sanitaires garçons					Remplacement de la porte du self	
Montech Vercingétorix			Adaptation du local plonge					
Nègrepelisse J.H. Fragonard	Climatisation local serveur Création local stockage	Rénovation des sanitaires extérieurs	Mise en place de stores sur panneaux solaires				Mise en place de stores Remplacement de menuiseries alu	
St Antonin Noble Val P. Bayrou			Remplacement menuiseries demi-pension					
Valence d'Agen Jean Rostand	Réfection d'une salle d'arts plastiques et d'une salle SVT	Mise aux normes de la serre de la segpa					Remplacement menuiseries logement de fonction Réfection façade ext. foyer	

Réalisé

Réalisation fin 2012

ANNEXE 3

PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2003-2012
TABLEAU RECAPITULATIF APRES REAJUSTEMENT DM2 2012

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
T. Despeyrous Beaumont de Lomagne	I	560 000 € A+E (1 ^{ère})	1 327 226 € A+E (2 ^{ème})	890 000 € DP (1 ^{ère})	750 000 € E (1 ^{ère})	600 000 € DP (2 ^{ème})	-	100 000 € CH	800 000 € E (2 ^{ème})	360 000 € P	5 387 226 €
	II	560 000 € Soldé	1 327 226 € Soldé	890 000 € Soldé	750 000 € Soldé	569 829 €	-	69 252 €	4 542 €	-	
Flamens Castelsarrasin	I	-	84 881 € SA	-	-	201 643 € DP	-	-	-	-	286 524 €
	II	-	84 881 € Soldé	-	-	201 643 € Soldé	-	-	-	-	
J. de Prades Castelsarrasin	I	-	120 584 € CH	-	-	155 800 € E+T+S	-	1 890 000 € E	-	-	2 166 384 €
	II	-	120 584 € Soldé	-	-	155 800 € Soldé	-	110 853 €	-	-	
Pierre Darasse Caussade	I	379 000 € I	440 000 € C	767 907 € A+E (1 ^{ère})	500 000 € E (2 ^{ème})	458 527 € E (3 ^{ème})	801 510 € S	-	-	-	3 346 944 €
	II	379 000 € Soldé	440 000 € Soldé	767 907 € Soldé	500 000 € Soldé	426 567 €	399 946 €	-	-	-	
Jean Lacaze Grisolles	I	-	-	371 749 € E (1 ^{ère})	447 749 € E (2 ^{ème})+C	500 000 € A	-	-	200 000 € P	-	1 519 498 €
	II	-	-	371 749 € Soldé	447 749 € Soldé	475 000 €	-	-	-	-	
J.J. Rousseau Labastide St Pierre	I	456 702 € DP	-	207 803 € SA	-	-	-	-	-	-	664 505 €
	II	456 702 € Soldé	-	207 803 € Soldé	-	-	-	-	-	-	
A. Perbosc Lafrançaise	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
P. de Serres Lauzerte	I	-	-	459 800 € E (1 ^{ère})	310 000 € E (2 ^{ème})	490 000 € E (3 ^{ème})	203 000 € E (4 ^{ème})	250 000 € A	-	430 000 € I	2 142 800 €
	II	-	-	459 800 € Soldé	310 000 € Soldé	490 000 € Soldé	70 415 €	-	-	-	

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
F. Mitterrand Moissac	I	-	-	-	-	-	-	-	420 000 € CH + S	800 000 € F	1 220 000 €
	II								1 932 €		
Ingres Montauban	I	-	-	-	-	-	243 000 € DP	-	-	-	243 000 €
	II	-	-	-	-	-	237 913 €	-	-	-	
J. Jaurès Montauban	I	-	-	-	-	929 701 € E	-	-	-	532 000 € N (*)	1 461 701 €
	II	-	-	-	-	902 729 €	-	-	-	-	
O. de Gouges Montauban	I	912 000 € DP+C	-	910 000 € E (1 ^{ère})	792 000 € S	1 746 316 € E (2 ^{ème})	-	850 000 € E (3 ^{ème})	850 000 € A+E (4 ^{ème})	670 000 € E (5 ^{ème})	6 730 316 €
	II	912 000 € Soldé	-	910 000 € Soldé	792 000 € Soldé	1 652 976 €	-	- 661 €	-	-	
J.H Fragonard Nègrepelisse	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
Pierre Bayrou St Antonin	I	88 110 € F (1 ^{ère})	213 988 € CH+F (2 ^{ème})	-	-	144 723 € F (3 ^{ème})	485 999 € E (1 ^{ère})	-	960 000 € E (2 ^{ème})+DP	240 000 € I	2 132 820 €
	II	88 110 € Soldé	213 988 € Soldé	-	-	144 723 € Soldé	87 105 €	-	-	-	
J. Rostand Valence Agen	I	166 000 € DP	120 584 € CH	-	-	-	364 998 € C+DP	-	-	-	651 582 €
	II	166 000 € Soldé	120 584 € Soldé	-	-	-	346 800 €	-	-	-	
TOTAUX	AP	2 561 812 €	2 307 263 €	3 607 259 €	2 799 749 €	5 226 710 €	2 098 507 €	3 090 000 €	3 230 000 €	3 032 000 €	27 953 300 €

Nature des travaux

A = Administration
C = Couverture-Etanchéité
CH = Chaufferie
DP = Bâtiment demi-pension
E = Externat
F = Façade
I = Bâtiment internat
N = Bâtiment neuf
P = Parking et cours
SA = Sanitaires
S = Bâtiment Segpa
T = Bâtiment Technologie

Légende

I = Programme
II = Point financier à ce jour

Réalisé
En cours
Non réalisé

(*) En fonction de l'évolution des effectifs lors de la prochaine rentrée, nous étudierons la nécessité de cette opération

ANNEXE 4

PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT DANS LES GYMNASES 2008-2014

COLLEGES		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	TOTAL TRAVAUX
T. Despeyroux Beaumont de Lomagne	I	-	-	197 246 €	85 122 €	-	-	282 368 €
	II	-	-	Mise aux normes électriques, isolation, étanchéité	Mise aux normes sanitaires et sol sportif + plateau sportif	-	-	
Flamens Castelsarrasin	I	-	-	-	-	50 000 €	-	50 000 €
	II	-	-	-	-	Isolation et mise aux normes de sécurité et d'accessibilité	-	
P. Darasse Caussade	I	-	-	-	20 000 €	-	140 000 €	160 000 €
	II	-	-	-	Mise aux normes sécurité buts de basket relevables en charpente	-	Réhabilitation du revêtement de sol du plateau sportif et gymnase	
J. Lacaze Grisolles	I	-	-	-	89 432 €	23 726 €	-	113 158 €
	II	-	-	-	Réhabilitation du plateau sportif	Travaux isolation et d'étanchéité	-	
J.J. Rousseau Labastide St. Pierre	I	-	-	257 019 €		-	130 000 €	387 019 €
	II	-	-	Travaux de sécurité, étanchéité, isolation, mise aux normes sanitaires et revêtement de sol sportif			Création piste athlétisme circulaire	

COLLEGES		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	TOTAL TRAVAUX
A. Perbosc Lafrançaise	I	-	-	-	-	91 000 €	-	91 000 €
	II	-	-	-	-	Mise aux normes éclairage et travaux isolation + étanchéité	-	
Pays de Serres Lauzerte	I	-	142 865 €	-	66 229 €	-	-	209 094 €
	II	-	Travaux isolation, étanchéité, mise aux normes	-	chauffage et eau chaude-sanitaire + sécurité	-	-	
J.H. Fragonard Nègrepelisse	I	-	71 784 €	40 000 €	35 698 €	-	-	147 482 €
	II	-	Construction local rangement	Rénovation revêtement de la piste	Travaux isolation et sécurité électrique	-	-	
P. Bayrou St. Antonin Noble Val	I	106 292 €	-	-	35 000 €	-	50 000 €	191 292 €
	II	Structure escalade	-	-	Réhabilitation des plateaux EPS	-	Création local pour rangement gros matériel	
J. Rostand Valence d'Agen	I	-	28 137 €	-	-	-	-	28 137 €
	II	-	Travaux de mise aux normes sécurité vestiaires	-	-	-	-	
TOTAL AP	AP	106 292 €	242 786 €	494 265 €	331 481 €	164 726 €	320 000 €	1 659 550 €

I : Programme

II : Nature des travaux

Non réalisé

En cours

Réalisé